

Le mer. 26 avr. 2023 à 17:17, Leyla TEMEL a écrit :

---

Expéditeur : [REDACTED]

À : [REDACTED]

Date : mercredi 17 mai 2023 à 18:47 UTC+2

---

Le mer. 26 avr. 2023 à 17:17, Leyla TEMEL a écrit :

Madame,

J'ai bien reçu votre mail et tiens à vous apporter quelques éléments de réponse.

Les préavis de grève que vous évoquez invitaient les personnels de l'Enfance au débrayage de 11h30 à 13h30.

Dans ce cadre, la seule organisation syndicale qui y appelait, a été reçue par la direction générale afin de rappeler que les sujets de revendication avaient déjà été discutés et adoptés dans les instances avec les représentants de l'administration et des syndicats (CTP) et en Conseil municipal. Cette même organisation a passé des consignes auprès des animateurs, les invitant à ne se déclarer qu'à la dernière minute, rompant ainsi avec les pratiques antérieures qui garantissaient un temps minimal d'information aux familles, permettant d'organiser les conditions d'un accueil approprié des enfants tout en préservant scrupuleusement le Droit de grève des agents.

La combinaison de ce débrayage en plein milieu de la journée d'accueil, et ces « consignes » ont contraint certains.es directeurs.rices d'Accueil de Loisirs, en responsabilité, à ne pas accueillir d'enfants sur la matinée pour ne pas courir le risque de se retrouver en défaut d'encadrement pendant le débrayage. Les familles ont donc, sur ces quelques sites, été invitées à déposer leurs enfants qu'à partir de 13h30.

Comme vous je regrette cette situation et comprends parfaitement la désorganisation et les difficultés que cela pose aux familles.

Nous tâcherons d'informer les familles dès qu'un préavis sera déposé, sans attendre si celui-ci sera suivi, afin, comme pour le jeudi 4 mai, que les parents se rapprochent des directions d'ADL pour connaître les intentions de grève.

En espérant vous avoir apporté les réponses souhaitées, soyez assurée, Madame, de mon attachement au service public d'éducation et de ma pleine mobilisation

[REDACTED]